



Vie de famille et entreprise: parents dormez tranquilles, un Observatoire veille



B. AMSELLEM / 20 MINUTES | La crèche Mirabilis ouverte 24h/24 dans le 3e arrondissement à Lyon.



Alors que le nombre de plaintes pour discrimination à la grossesse augmente en France, un Observatoire de la parentalité en entreprise a justement été lancé ce jeudi à Paris en présence des ministres Xavier Bertrand, Nadine Morano et la présidente du Medef, Laurence Parisot.

Sa mission est notamment d'encourager les entreprises à signer la Charte de la parentalité. Initiée en avril dernier par SOS Prema, une association d'aide aux parents d'enfants prématurés, pour qui le stress au travail est une des causes de prématurité, et le groupe L'Oréal, cette charte vise à encourager les entreprises à mieux prendre en compte la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.

En ce moment à la une

- ▶ Fin de vie: le rapport Leonetti contre la légalisation de l'euthanasie
- ▶ Barber: 5 000 euros d'amende mais pas de prison
- ▶ George W. Bush: «Je n'étais pas préparé pour la guerre»
- ▶ Lance Armstrong repart pour un Tour
- ▶ Tragédie de carré VIP: la star des Giants se tire dans la jambe... Monshipour gagne son combat à Poitiers...

«Horaires en îlots» chez Carrefour

Quelque 70 entreprises ont signé à ce jour, de la grande entreprise (Carrefour, Areva, Alstom ...) aux PME en passant par des entreprises ou organisations qui logiquement portent un intérêt au sujet (entreprises de crèches, caf ...).

Plusieurs options se présentent aux entreprises pour agir: services facilitant le quotidien (places de crèches), soutien financier, adaptations de l'organisation du travail...

Carrefour ainsi a créé depuis dix ans pour ses caissières des «horaires en îlots». Les salariées de chaque «îlot», qui présentent des profils complémentaires (étudiantes, mères de famille, seniors ...) choisissent leurs plages horaires sur six semaines, avec comme impératif une ouverture et une fermeture de caisse par semaine. Le planning est fixé après arbitrage. Le bénéfice, souligne un responsable de Carrefour, rejaillit sur l'entreprise, qui fidélise ses salariées.

Pas de réunion après 18h30

Certaines entreprises, comme General Electric France, tentent d'obtenir l'interdiction de réunion après 18h30. «C'est difficile, mais on y est presque», témoigne un responsable des ressources humaines, qui explique que certaines sites ont ouvert une «conciergerie» (qui gère les tracas quotidiens des salariés) ou une «repasserie», pour dépanner les parents pressés.

L'Observatoire a créé un site Internet qui présente les actions concrètes lancées par les entreprises et permet l'échange de bonnes pratiques.

Débat: Qu'en pensez-vous? Cet Observatoire va-t-il permettre de mieux concilier vie de famille et vie en entreprise? Que préconiseriez-vous pour améliorer la situation?

Avec agence

